

# la **feuille** du **BOIS**

Journal municipal  
d'informations  
de La Ville du Bois

NUMÉRO

# 140

Février 2019



• 2019 •

**Vers de nouveaux projets**

⊕ d'actualités sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)



## • RETOUR EN IMAGES •

**19 DÉCEMBRE**

### SOLENE GRÉGOIRE, MEILLEURE GALETTE DE L'ESSONNE

Solenne Grégoire, jeune Urbisylvaine de 17 ans, est en 2<sup>e</sup> année de CAP Pâtisserie à Ferrandi (Paris). Accompagnée de son maître d'apprentissage, Fabrice Pottier de La Maison Pottier à Marcoussis, elle s'est présentée au concours de la Meilleure Galette aux Amandes de l'Essonne, catégorie Apprentis. Forte de sa passion pour son métier et de l'expérience de son patron, elle a décroché le 1<sup>er</sup> prix ; récompense qu'elle doit, selon ses propres mots, "à un bon feuilletage, une bonne frangipane, un vieux rhum et beaucoup de temps, de maîtrise et d'amour pour le travail fait main". Élève assidue, elle a pris goût aux concours et renouvellera l'expérience dans les années à venir.



**20 DÉCEMBRE**

### À LA RECHERCHE DU PÔLE NORD

Noëlla la fée de l'hiver, René le cerf et Ma boule de neige ont fait voyager les enfants jusqu'au Pôle Nord, en passant par l'Afrique ou l'Amérique du Sud. Il fallait faire vite car Ma boule de neige commençait à fondre ! Musique, chants et danses ont rythmé ce joyeux spectacle proposé par la Bibliothèque.



**13 JANVIER**  
**CYCLO-CROSS**

Le cyclo-cross est une course cycliste organisée chaque année dans le Bois de Monsieur en mémoire du coureur Eric Bérault. Plusieurs catégories sont distinguées avec des départs échelonnés : écoles de vélo, minimes, féminines, cadets, juniors...

## MADAME, MONSIEUR,



Le SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry) regroupe pour les communes de Montlhéry, Linas et La Ville du Bois les compétences "équipements sportifs" et "gaz" (fourniture et distribution du gaz de ville). Les équipements sportifs sont constitués de la piscine, du gymnase Maurice Picard et du terrain d'évolution attenant, utilisés prioritairement par les enfants du collège Paul Fort de Montlhéry. La piscine quant à elle est utilisée par un public divers, ainsi que par les élèves des écoles des 3 communes, plus 3 autres environnantes.

Depuis un certain nombre d'années la **participation des communes ne suffit pas** à payer les charges de fonctionnement de cet ensemble. La Communauté d'agglomération, qui nous apporte son aide financière, a décidé de geler sa participation au delà de 2020. Le reliquat, sauf future décision contraire, devra donc être financé par nos 3 communes qui verront leur participation actuelle augmenter (214 000€ pour notre commune).

Afin de préparer une éventuelle reprise de la compétence "piscine" seule par la Communauté d'agglomération, ce qui se fait dans de nombreuses intercommunalités, **il est nécessaire de démembrer les compétences du SIRM**. La compétence "gaz" doit donc être reprise par les communes, le terrain d'évolution et le gymnase par le Conseil Départemental (gestion des collèges), ou ce qui semble le plus probable, par la ville où ces équipements sont

implantés, Montlhéry. Cette démarche doit être engagée et menée à terme cette année. On doit également trouver des moyens de **réduire davantage le montant du déficit récurrent** (externalisation de la gestion, accroissement des recettes à travers un ciblage des utilisateurs potentiels...) et évaluer ce que coûterait à terme la fermeture de cet équipement qui conduirait à un gâchis certain, si nous devons en arriver là.

Une solution pérenne passe donc, dans le cas d'une hypothétique reprise par l'Agglomération ou d'une gestion globale à meilleur coût, par une **augmentation de la participation financière** de nos communes.

Depuis ce 1<sup>er</sup> janvier 2019, la vente de produits désherbants est désormais interdite (hors entreprises). Pavillonnaires pour la majorité, nos concitoyens comprendront aisément qu'ils vont devoir fournir plus d'énergie pour obtenir le même résultat qu'avant. Pour la collectivité, ce résultat attendu et revendiqué se traduira par un coût supplémentaire, excepté si l'on s'y met tous, au même titre que l'on doit déneiger la partie de trottoir longeant sa propriété. Prendre un arrêté dans ce sens servira-t-il à faire comprendre que l'on doit tous faire des efforts pour y arriver ?

Cordialement  
**VoTRE MAIRE,**  
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 400 exemplaires

**Éditeur** : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

**Directeur de publication** : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice** : Régine Donneger / **Adjoint au maire délégué à la communication** : Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef** : Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / [communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr) / **Photos** : Julie Blanvillain et autres contributeurs /

**Conception** : Emendo / **Impression** : Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois  
jumelée avec  
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou [communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr)



2019

# Vers de nouveaux projets

Les vœux sont souvent le moment de faire le bilan de l'année passée et de parler des projets pour l'année à venir. Jean-Pierre Meur s'est plié à l'exercice lors de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le vendredi 25 janvier dernier. Extraits du discours.

## TRAVAUX



2018

- Travaux d'assainissement (réseaux Eaux Usées et Eaux Potables) Vieux chemin de Monlhéry, chemin des Berges, et ruelle du Presbytère.
- Modernisation de l'éclairage public avec un éclairage à Leds
- Changement du revêtement de sol au Petit Gymnase
- Renouvellement du système de protection incendie dans les écoles Ambroise Paré et Renondaines
- Transformation de l'ancien dojo situé au 1<sup>er</sup> étage de l'Escale en salle culturelle d'exposition et de réunion



2019

- Travaux d'assainissement Grande Rue sur la partie basse
- Travaux de voirie ruelle de Néliers

Les demandes de subventions vont nous permettre dès cette année de réaliser les projets sur lesquels nous nous sommes engagés.

### Le contrat de partenariat avec le Département :

- > réfection des façades de l'école Ambroise Paré
- > changement des fenêtres des bâtiments publics et ravalement de la mairie
- > lancement des travaux de la maison Schneersohn, futur espace culturel.

### Le contrat régional, en cours d'instruction :

- > Travaux de réhabilitation de l'école Notre Dame qui devient propriété communale
- > Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



## FINANCES

Afin de pallier la baisse de 63% de nos dotations depuis 2014, qui représente 625 000€, et compte tenu du choix de la municipalité de maintenir les taux d'imposition communaux, la Ville a fortement réduit ses frais de fonctionnement. Les investissements se trouvent également impactés, néanmoins, les conclusions de la prospective financière réalisée par un cabinet extérieur montrent clairement que grâce aux mesures prises par la collectivité, la situation financière est saine et s'améliorera considérablement dans les années à venir. La compensation par l'Etat de la suppression de la Taxe d'Habitation n'est toujours pas clairement définie et laisse les communes dans le doute. La limitation à la hausse du budget de fonctionnement des grandes agglomérations, par la loi de Finances, à 1.2% de leurs charges de fonctionnement, limite l'engagement de la communauté d'agglomération.

## ÉDUCATIF

2018

- Retour à la semaine des 4 jours
- Succès du Portail famille : 72% des familles payent leur facture par CB ou par prélèvement automatique
- 78 places de séjours pour les 6/11 ans
- 3% d'élèves en plus dans nos écoles.

2019

Accueil de la nouvelle population en maintenant la qualité des services existants.



## COMMUNICATION

2018-2019

- Renouvellement graphique du site internet : lancement au premier trimestre 2019
- Finalisation du marché de mobilier urbain : nouveaux dispositifs implantés en 2019
- Poursuite des réunions de quartier



## URBANISME



**2018**

- Poursuite de la révision du Plan Local d'Urbanisme (approuvé prochainement)
- Réunions portant sur l'urbanisation de la RN20 et sa future transformation en boulevard urbain
- Livraison de nouveaux logements sur la RN20. Dans ce quartier, la population augmentera de 1200 habitants d'ici 6-7 ans.
- Aménagement des entrées et sorties de ville au niveau de la rue des Cailleboudes
- Sécurisation des arrêts de bus et de la traversée de la RN20 entre la zone des Echassons et la zone des Gravieres réalisée par le Département.



**2019**

- Livraison du programme KAUFMAN : 120 logements sociaux au 1<sup>er</sup> trimestre 2019
- Livraison du programme ESSONNE HABITAT : 28 logements sociaux début 2019

## JEUNESSE - MICADO



**2018**

- Mise en place d'un créneau supplémentaire de 16h à 18h pour tous les jeunes et une soirée par mois réservée aux 14-17 ans
- Organisation de 2 chantiers jeunes pour des travaux d'entretien
- Séjour été de 15 jours pour 15 jeunes

**2019**

- Nouvelle tarification modulée selon le quotient familial
- Organisation d'un séjour au ski et d'un atelier photo



## SOCIAL



**2018**

- Renforcement des partenariats avec la Maison des solidarités, l'association Interval, la Mission locale et le CLIC.
- Organisation de festivités toujours appréciées par les seniors

**2019**

- Attribution des logements sociaux sur la RN20. Taux actuel sur la commune : 12.05%, qui devrait atteindre 16% en 2020. Obligation de 25% à l'issue de l'année 2025.
- Accueil et accompagnement de la nouvelle population

## CULTURE-SPORTS-VIE ASSOCIATIVE



**2018**

- Reprise par la commune des activités culturelles du Syndicat d'Initiative : Saint-Fiacre, marché de Noël, brocante
- Programmation culturelle régulière théâtre, concerts, expositions
- Participation au Festival des arts de la rue et du cirque de la Communauté d'Agglomération

**2019**

- Organisation du Salon des Collectionneurs et d'une 2<sup>e</sup> brocante début septembre.



## SÉCURITÉ



**2018**

- Rappels des règles de stationnement et de circulation (vitesse limitée à 30km/h sur la totalité de la commune)

**2019**

- Installation d'un second radar pédagogique
- Prévention contre les attaques aux biens : poursuite du réseau Citoyens vigilants

## PETITE ENFANCE



**2018**

- Accompagnement des assistantes maternelles dans leur droit à la formation continue

**2019**

- Aménagement de la micro-crèche confié au secteur privé
- Année du développement durable à la crèche : bio-nettoyage, couches bio et actions liées au respect de notre environnement.

## FRELON ASIATIQUE

# C'est le moment d'agir !

Notre commune a subi une véritable invasion de frelons asiatiques et européens pendant l'été 2018. Le frelon asiatique, le plus dangereux, est apparu en 2006 dans le sud du pays alors qu'il se trouvait à l'intérieur d'une cargaison de poteries en provenance de Chine. Une seule reine de cet insecte a suffi à envahir progressivement 90% du territoire. Il est assez difficile de différencier l'espèce asiatique des frelons européens : mesurant de 2,5 à 3 cm, sa tête est noire et sa face et ses pattes sont jaunes. Son nid, de forme sphérique, est souvent situé à grande hauteur dans les arbres et peut atteindre un diamètre de 100 cm, rassemblant environ 15 000 frelons !

### Le frelon asiatique devient très agressif lorsqu'il se sent attaqué

La piqûre est douloureuse et très dangereuse chez les personnes qui ont des réactions allergiques. Une

seule piqûre peut provoquer une forte baisse de la tension artérielle, un oedème et même un choc anaphylactique. Une intervention médicale est alors urgente. De plus, le frelon asiatique ne perd pas son dard après avoir piqué et peut donc piquer plusieurs fois sa victime. Non seulement la dose de venin injectée est nettement supérieure aux doses injectées par les abeilles et les guêpes, mais son dard est assez long pour injecter le venin directement dans les vaisseaux sanguins, ce qui accélère les réactions. Heureusement les piqûres n'entraînent généralement que des réactions douloureuses et locales mais il faut tout de même désinfecter pour éviter une infection.

### Leurs cibles favorites : les abeilles et les pollinisateurs

Selon les apiculteurs, le prédateur reste en vol stationnaire devant l'entrée des ruches et capture les abeilles au moment de leur passage.

Après avoir tué sa victime, le frelon la décapite et la mange pour se nourrir de protéines. Une ruche de 60 000 abeilles en pleine saison est anéantie en quelques jours si un nid de frelons se trouve à proximité.

### Comment réagir face à un nid ?

Les Sapeurs Pompiers ne se chargent plus de sa destruction, prenez contact avec la mairie pour savoir à qui incombe la responsabilité de la destruction (domaine public ou privé) et obtenir une liste des sociétés spécialisées et agréées par le ministère de l'agriculture.

Attention, il est très fortement déconseillé de détruire seul un nid. Outre le danger d'être la cible de nombreuses piqûres d'insectes devenant très agressifs, une mauvaise intervention de destruction risque de provoquer une prolifération de nids par dispersion dans le proche environnement.

## ASTUCE

### Comment fabriquer un piège à frelons ?

Pour lutter contre cet envahisseur, il est fortement conseillé de poser dès le mois de février, dans les jardins ou les espaces verts, des pièges pour capturer les reines fondatrices qui sortent d'hibernation et cherchent à se nourrir rapidement afin de créer une nouvelle colonie. Coupez en deux une bouteille d'eau en PVC. Déposez ce mélange au fond : 1/3 de sirop de cassis + 1/3 de bière et un peu de vin blanc. Le sirop est utilisé pour attirer les frelons, la bière et le vin blanc sont nécessaires pour repousser les abeilles. Placez ensuite la partie du goulot en la retournant à l'intérieur. Un toit peut être installé en coupant une seconde bouteille dans la longueur et en le fixant avec un fil de fer. Vous trouverez des pièges de couleur jaune en jardinerie qui s'adaptent directement sur la bouteille (à gauche), il suffit de déposer le mélange. Ce piège, qui sert aussi à la capture des frelons européens, est exposé à l'accueil de la mairie.

**Merci à notre apiculteur urbisylvain, Jacques Soraruff**



## ILLUMINATIONS

# Un concours qui prolonge l'esprit de Noël

Le jury du concours des illuminations a distingué 3 maisons décorées et illuminées à l'occasion des fêtes de fin d'année.



1  
14 RUE DES MARAÎCHERS

## • RDV... DE LA PETITE ENFANCE

### Camion PMI «Le baladin»

Consultations par le médecin  
Vendredis 8 et 22 février, de 9h à 16h  
Permanence "pesée et conseils"  
Vendredi 15 février, de 9h à 12h  
Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

### Programme de l'accueil parents-enfants «1, 2, 3 Soleil»

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Escale «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.

**Vendredi 8 février** : jeux libres ou bibliothèque

**Vendredi 15 février** : atelier "Les P'tites Mains" spécial Carnaval

**Vendredi 22 février** : motricité  
Renseignements : 01 69 63 32 72.

### Biblio-bébé

Mardi 5 février, de 10h à 11h  
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.

Sur inscription

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)  
Contact : 01 64 49 59 41,  
bibliotheque@lavilledubois.fr



2  
80 CHEMIN DU MESNIL

Les gagnants ont remporté des chèques cadeaux remis lors de la cérémonie des vœux du maire à l'Escale.

Merci à tous les participants, rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du concours !



3  
14 ALLÉE DES MORILLES

## SOIRÉE-THÉÂTRE Déjà vu ?

Contes contemporains, de l'auteur suisse Thomas Crausaz, interprétés par Patrick Forian, professeur de théâtre à la Scène des Bois

Le narrateur aperçoit un vieillard imaginaire allongé au pied d'un mur. De cette vision fugitive, il garde une forte impression de déjà-vu qui l'empêche de continuer son chemin. Il va creuser sa mémoire et faire appel à son imagination pour tenter de fixer l'histoire de cet homme.

**Samedi 9 février, 20h30**

Escale, 14 chemin des Berges,  
salle H.G Adam  
Pas de pré-réservation.  
Participation au chapeau



## SOIRÉE-THÉÂTRE Le théâtre du monde est un champ de bataille



**Batailles, par la compagnie Nautilus**

Deux naufragés en plein conflit social sur un bateau de fortune, les dangers d'une rupture amoureuse haut perchée, une rencontre d'alpinistes sur le mont Paterhorn, une lutte intérieure énigmatique... La question n'est pas de savoir qui va l'emporter, mais de savourer les arguments inattendus fournis par les adversaires. Tous les coups sont permis dans ce qui est avant tout "un combat de mots" et où c'est toujours le RIRE qui gagne !

**Samedi 16 février, 20h30**

Escale, 14 chemin des Berges,  
salle H.G Adam  
Pas de pré-réservation. Billetterie  
en vente le soir même.  
Tarif 10 € / Tarif réduit 8 €  
(groupe de 10 / - 18 ans / chômeurs)

Informations, service Culturel 01 64 49 55 40, [culture.sport@lavilledubois.fr](mailto:culture.sport@lavilledubois.fr)

## ARTS

# Les artistes locaux s'exposent à l'Escale

Ce week-end, le service Culturel organise le 10e Salon des Artistes du 1<sup>er</sup> au 3 février. Cette édition sera parrainée par Jipé Bocquel. Ouvert aux habitants des communes environnantes, l'objectif de l'événement est de valoriser les artistes peintres ou sculpteurs du secteur.

L'exposition est ouverte au public du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 3 février de 10h à 12h et de 14h à 18h30, l'occasion de rencontrer les artistes et de voter pour son œuvre favorite : un prix Coup de Cœur sera décerné lors de la remise des prix !

Entrée gratuite

Informations, service Culturel  
01 64 49 55 40,  
[culture.sport@lavilledubois.fr](mailto:culture.sport@lavilledubois.fr)





## BIBLIOTHÈQUE

### Jeux de sociétés ou jeux de mots ?

Pendant les vacances scolaires, les bibliothécaires ne manquent pas d'idées pour distraire les enfants. En février, deux ateliers jeux de sociétés "Jeux de mots" sont organisés, et sont même suivis d'un goûter !

Sur inscription, à partir de 6 ans

**Mardi 26 février à 14h et vendredi 1<sup>er</sup> mars à 14h**

+ d'infos, 01 64 49 59 41, [bibliotheque@lavilledubois.fr](mailto:bibliotheque@lavilledubois.fr)



## RETOUR SUR

### Les événements de nos associations

#### JUDO (LVB)

Malgré un agenda bien rempli, le père Noël s'est invité au cours de baby-judo pour le plus grand bonheur des enfants. Les petits judokas ont démontré leur maîtrise du judo et avant de partir, le père Noël a fait quelques photos et distribué des friandises.

+ d'infos sur le club de Judo, 01 69 01 59 36



#### TÉLÉTHON

L'événement organisé par la Ville le 8 décembre dernier a permis de récolter 4415€ pour l'Association Française contre les Myopathies, soit environ 700€ de plus qu'en 2017. Merci aux associations qui se sont investies : La Danse et Gym du Bois qui a proposé un beau spectacle de danse et La Retraite Sportive avec une randonnée pédestre "Tour du canton".

#### TOUS EN ROSE

Grâce à la générosité des commerçants et des participants, l'Atelier d'Ambiance et Karma Yoga ont pu récolter 2990€ lors de l'événement Tous en Rose le 24 novembre dernier au profit de l'Institut Gustave Roussy pour la recherche contre le cancer du sein.

#### VIDE-GRENIERS FCPE

"Merci à vous les vendeurs et les acheteurs venus très nombreux lors de notre premier vide-greniers. Cela nous a permis de récolter une très belle somme pour les écoles publiques de la ville. De plus, la manifestation a permis de faire un très beau don de jouets aux scouts de France pour l'opération SAKADO et de vêtements chauds pour Action froid (via IAD 91). Merci à tous ! Nous vous attendons aussi nombreux sur nos actions 2019."

+ d'infos sur la FCPE via Facebook FCPE LVDB ou [fcpelavilledubois@gmail.com](mailto:fcpelavilledubois@gmail.com)

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

### Vivre Autrement

Chers toutes, tous,

"Le courage c'est de rechercher la vérité et de la dire". C'est juste de dénoncer la baisse drastique des subventions mais c'est juste aussi de dire ce qu'il en est des émoluments des élus même avec une baisse de 7,5%. La France compte environ 618000 élus dont 577 députés, 311 sénateurs, 2040 conseillers régionaux, 4054 départementaux, 36000 maires, environ 536000 conseillers municipaux, 38000 élus intercommunaux, 78 députés européens... pour la modique somme de 1,2 Milliards d'euros. A cela s'ajoute 10 Millions d'euros de coût annuel de nos anciens présidents, 3 Millions d'euros pour les anciens premiers ministres sans parler des millions d'euros versés au titre de la retraite des députés et sénateurs. Certains élus locaux perçoivent entre 6000 et 7000 euros par mois en additionnant un mandat de maire, une présidence ou vice-présidence de communautés de commune ou d'aglo, une présidence dans un syndicat mixte, une fonction dans un conseil général. Bien loin du SMIC !!! Détricotons un peu ces mille feuilles et nous aurons des sous. Par exemple, les allemands qui sont passés de 35000 à 8000 communes ne rémunèrent pas leurs élus municipaux sauf dans des communes importantes où la fonction de maire est à plein temps. A quand ce jumelage ?

Cordialement,  
**Véronique PUJOL**



### EDVDB

Texte non parvenu.

## EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### UCVB

Le grand débat national, mode d'emploi  
Déjà deux mois de crise avec les gilets jaunes et nous n'en voyons pas la fin

Notre exécutif est bien empêtré et pour en sortir il nous propose de participer à un grand débat national jusqu'à mi-mars pour trouver des solutions à toutes les revendications exprimées par les vagues de gilets jaunes du samedi. Le chef de l'État nous prévient : « Ce n'est ni une élection, ni un référendum ». Il nous propose d'animer le débat autour d'une trentaine de questions portant sur 4 thèmes : fiscalité et dépenses publiques, organisation des services publics, transition écologique, démocratie et citoyenneté.

Comment y participer ? Qui pourra y participer ? Il est prévu que chacun puisse organiser des réunions d'initiatives locales afin de regrouper les questions qui ensuite seront transférées à l'exécutif. Sur le site [www.granddebat.fr](http://www.granddebat.fr) il est possible de trouver de nombreuses informations comme des adresses, des contacts mais également des outils pour les organisateurs de débats. Nos revendications seront-elles écoutées ? Ce débat a-t-il un but ou ne sert-il qu'à temporiser les actions des uns et des autres ? L'avenir nous le dira.

Pour la liste UCVB  
**Dimitri LAVRENTIEFF**  
Adjoint au maire



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

### Maire : Jean-Pierre Meur

#### Adjoints au maire :

**Jacky Carré**, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments  
**Anne Berchon**, Petite enfance et jeunesse  
**Frédéric Delattre**, Educatif  
**Martine Peureux**, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage  
**Marcel Brun**, Finances et infrastructures  
**Marie-Claude Mortier**, Sports  
**Dimitri Lavrentieff**, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers  
**Marie-Claude Karnay**, Solidarité et affaires sociales

#### Conseillers municipaux :

**Maurice Bourdy**, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments  
**Michel Charlot**, Urbanisme  
**Robert Arnould-Laurent**, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)  
**Claude Lepetit**, Affaires communales relatives à certaines missions financières  
**Eliane Ciret**, Relations avec la CLIC, portage des repas.

aide à domicile  
**Nicole Lebon**, Emploi et insertion  
**Catherine Jouan**, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés  
**Ibrahim Osseni**, Développement économique  
**Patrick Bourillon**, Déploiement des manifestations culturelles et sportives  
**Christelle Derchain**, Environnement, cadre de vie, liaisons douces

**Sylvie lafrate**, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines  
**Stéphanie Régnault**  
**Claude Thiroux**, Transports, covoiturage, accessibilité, performances énergétiques  
**Sandrine Bouillet**  
**Nicole Hermitte**  
**Véronique Pujol**  
**Micheline Gesbert**  
**Patrick Brechat**  
**Arnaldo Giarmana**  
**Jocelyne Cloirec**

# État civil

## Bienvenue

5 décembre :  
Tiago MARTINS  
6 décembre :  
Zélie MOREAU LAGER  
11 décembre :  
Luna LESVEN BERNAL  
25 décembre :  
Souleymane JABALLAH

## Condoléances

28 novembre :  
Albert TEXIER  
29 novembre :  
Georges MILLION  
16 décembre :  
Cuy PLAGNE

## CONDOLÉANCES



**Josiane Hallier**, appelée affectueusement "la petite Jojo", est décédée brutalement en décembre dernier. Assistante du précédent maire Marcel Prioul durant 12 ans, puis à mon service jusqu'en 2014, Josiane Hallier s'est attirée par son professionnalisme, sa discrétion et son écoute la sympathie de tous. Sa disparition soudaine, peu de temps après son départ à la retraite, nous attriste profondément.

Jean-Pierre Meur, maire de La Ville du Bois

## • UTILE •

### La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30  
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois  
Tél. : 01 64 49 59 49 - [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

### PERMANENCES

#### Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur [www.mediavipp91.fr](http://www.mediavipp91.fr)

**Assistante sociale** - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

**Accueil, écoute et soutien des jeunes** - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

**Accompagnement administratif et juridique** - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

#### Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

**Permanence OPAH** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

**Avocat** - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

**CAF** - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

**CPAM** - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

**Notaire** - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 5 et 19 février, 12 mars, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou [www.chambre-essonne.notaires.fr](http://www.chambre-essonne.notaires.fr)

#### Maison de justice et du droit -

Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

### PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire de **Marie-Pierre RIXAIN**, députée de la 4e circonscription de l'Essonne, située au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau, est ouverte au public les lundis et jeudis de 9h30 à 12h30, sur rendez-vous les autres jours. Madame RIXAIN reçoit sur rendez-vous le 1er vendredi de chaque mois.

Contact : [mprixain.perm@orange.fr](mailto:mprixain.perm@orange.fr), 01 69 81 70 35

### URGENCES


- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

### RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
- **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
- **Déchets végétaux** : reprise en avril
- **Encombrants** : 1<sup>er</sup> vendredi du mois
- **Déchèteries** :  
Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)  
Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67  
St Michel sur Orge : 01 60 16 01 66  
Morangis : 01 69 09 57 18

 Contact : 01 69 74 23 50  
[contact@siredom.com](mailto:contact@siredom.com)

### LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
- **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
- **Lignes de bus DM 17** : pour rejoindre la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
-  Horaires et parcours : [lavilledubois.fr](http://lavilledubois.fr)  
> Côté pratique > Transports

• **Dimanche 10 Février,**  
**de 8h à 18h •**

## **Salon des collectionneurs Antiquités et Artisans gourmands**

*Escale, 14 chemin des Berges (salle Léon Froissant)*

Avis aux amateurs de gastronomie et de beaux objets, la 1<sup>ère</sup> édition du Salon des collectionneurs vous proposera de nombreux stands d'artisanat. Renseignements, Romuald Fauqueur au 06 18 71 59 00

Jusqu'au 15 février



• **SPACE •**

L'art contemporain investit l'espace public dans 8 villes de l'agglomération Paris-Saclay  
+ d'infos sur [paris-saclay.com](http://paris-saclay.com)

Du 1<sup>er</sup> au 3 février

• **Salon des Artistes •**

*Escale, 14 chemin des Berges*  
10<sup>e</sup> édition parrainée par Jipé Bocquel. Venez admirer les oeuvres des artistes peintres ou sculpteurs locaux. Exposition ouverte au public de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Dimanche 3 février

• **Saveurs et jeux  
du monde •**

*Foyer des Anciens, 20 rue Ambroise Paré*  
Par l'association *Mozaïq*  
Chacun apporte un plat concocté avec amour et un jeu si vous pouvez, mais vous serez les bienvenus en famille même les mains vides !  
Entrée libre

Samedi 9 février, 20h30

• **Soirée-théâtre  
"Déjà-vu" •**

*Escale, 14 chemin des Berges*  
Par Patrick Forian  
Participation au chapeau.

Samedi 16 février, 20h30

• **Soirée-théâtre  
"Batailles" •**

*Escale, 14 chemin des Berges*  
Par la Compagnie Nautilus  
Billetterie en vente le soir même.

• **MARS EN BREF •**

Dimanche 17 mars : Puces des couturières  
Samedi 23 mars : concert de Denis Grotzky à l'église Saint-Fiacre  
Vendredi 29 mars : carnaval de la Petite Enfance  
Samedi 30 mars : carnaval de Bineau